



LA VIE MUNICIPALE

Bulletin d'information de Pluduno



Le marché de Saint-Nicolas (Photo de Daniel Simonin)



Meilleurs Voeux !!!

*Je viens en quelques mots
Offrir mes meilleurs vœux
De bonheur et d'amour,
De joie et de gaieté.
Non ! Il ne faut pas trop
Pour que l'on soit heureux
Just' regarder autour
Et savoir partager.*

*Cette nouvelle année
Fera preuve d'audace
En ôtant de la terre,
Tant de mauvaises traces
De peurs, de méchanceté
D'échec, de jalousie
Elle saura recréer,
Une nouvelle vie.*

*Quand minuit sonnera
Ce soir dans votre vie
Faites vœux de confiance
D'amour et d'amitié
Ouvrez tout grand les bras
Partagez de tout coeur
C'est en semant l'amour
Qu'on cueille le bonheur*

Marie L. Busic

INVITATION

La traditionnelle cérémonie des voeux est fixée au **vendredi 8 Janvier à 19h.**
Vous y êtes tous cordialement invités par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.

ÉDITO



Les vœux pour 2016 sont simples à formuler.

Plus jamais de sauvageries telles que nous les avons subies en 2015, qui ont généré tant d'effrois et de malheurs. Bien sûr, une pensée sincère pour ceux qui ne verront pas 2016 et des gestes de réconfort pour leur famille.

Il est sûrement plus compliqué de se mettre à l'abri de tels actes de barbarie en trouvant le juste équilibre entre le tout sécuritaire et les libertés individuelles et collectives auxquelles nous sommes si attachés.

La meilleure réponse est certainement de continuer à vivre ensemble comme nous savons le faire autour de nos associations, de nos clubs, qui nous apportent attention et réconfort.

Cultivons aussi nos liens familiaux, amicaux et continuons d'accompagner les plus fragiles.

Que 2016 soit une année de bonheur, de réussite, de bonne santé pour vous et vos proches.

Maire, adjoints, conseillers et agents vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.



Mairie

13 rue Chateaubriand
22 130 PLUDUNO

 **02.96.84.13.79**
 **02.76.01.31.12**
 **pluduno-mairie@wanadoo.fr**
 **www.pluduno.fr**

Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi,

Mercredi, Vendredi :

de 9h à 12h15

et de 13h30 à 17h

Samedi :

de 9h à 12h

Jedi :

fermée toute la journée.

Permanence des élus :

Monsieur Michel

RAFFRAY, maire :

le lundi

de 9h à 10h30 et

le samedi

de 10h30 à 12h00

Les adjoints :

sont disponibles
sur rendez-vous.

ECHOS

du conseil municipal

RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2015

Étaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Maxime LEBORGNE, Jean-Claude HESRY, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Pierrick LORY, Isabelle JOUFFE, Sylvie ROBIN, Stéphanie CAUDRON, Vincent CHESNAIS, Magalie TEILLET, Emmanuel CADE, Vincent PERROQUIN, David GUILLEMER, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient excusées : Catherine HEREL, Isabelle GUILBAUD

Secrétaire de séance : Roland ARNOLD

Le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Travaux

- **Lotissement du Haut Bourg** : l'installation de branchements individuels pour les logements Côtes d'Armor Habitat et le busage de fossé, entraînent une plus value estimée par l'Atelier du Marais à 12 320 € H.T (14 784 € TTC).
- **Aménagement de la rue du Clos Breton** : le réseau d'eaux pluviales de cette rue étant très vétuste, il a fallu le renouveler. Le montant de ces travaux est de 19 986,80 € H.T (23 984,16 € TTC). Le total des travaux pour l'ensemble des 3 rues passe donc à 250 951,10 € H.T (310 741,32 € TTC). Par mesure de sécurité, il est proposé de limiter la vitesse à 30 km/h rue du Val.
- **Pavillons Dinan Habitat**, voirie définitive : des prestations ont été ajoutées afin de garantir une bonne exécution des travaux. Le montant total du marché s'élève donc à 16 494,80 € H.T (19 793,76 € TTC).
- Devis Eurovia de 2 205 € H.T (2 646 € TTC) pour l'aménagement du **parking du foyer paroissial**, devant le restaurant scolaire de l'école privée.
- **Effacement réseaux rue des Buis** : cette rue étant mitoyenne aux communes de Plancoët et Pluduno, le Conseil Municipal donne son accord pour participer aux travaux d'effacement de réseaux à hauteur de 50% du montant réel des travaux réalisés.
- **Réfection charpente école publique** : l'entreprise Tavet a été choisie pour les travaux d'étanchéité de la verrière mais il convient de refaire la charpente. Le Conseil Municipal accepte l'offre de l'entreprise Oléron pour un montant de 5 238,50 € H.T (6 286,20 € TTC).
- **Sol salle 200** : des travaux supplémentaires ont été nécessaires pour la préparation de la dalle avant la pose du parquet. L'entreprise Miriel a réalisé ces travaux d'un montant de 3 000 € H.T (3 600 € TTC).

Acquisitions

- **20 tables** en polyéthylène pour un montant de 1 546,40 € H.T (1 885,68 € TTC). Ces tables peuvent être louées aux particuliers et associations.
- Fournitures pour **illuminations de Noël** : 853,25 € H.T (1 023,90 € TTC).

Taxe redevance assainissement

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de la redevance assainissement pour 2016, soit :

- Part fixe : 63,67 € H.T
- Part proportionnelle : 0,305 € H.T/m³

Transfert de compétence

Le Conseil Municipal adopte le transfert à la Communauté de Communes Plancoët Plélan, de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » afin de réaliser un PLUi intercommunal et prend acte des dispositions techniques et financières.

Mise en place du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Arguenon

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour l'élaboration d'un dossier préparatoire à la labellisation du « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI) du bassin versant de l'Arguenon. Le PAPI reprendra au minimum les actions inondations du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye,
- Approuve l'élaboration et la coordination de la mise en oeuvre du PAPI du bassin versant de l'Arguenon pendant 5 ans par le SMAP en tant que structure chargée de l'animation et du suivi de la mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon-Baie de la Fresnaye,
- Approuve le recrutement par le SMAP d'un chargé de mission PAPI à temps plein pour la même période
- Et désigne Danièle LAMPRIERE, représentante référent pour les réunions de concertation, notamment les réunions du comité de pilotage du PAPI.

Divers

Le Conseil Municipal autorise Mr Frédéric Paolozzi à s'installer sur le parking de la mairie tous les lundis soirs, pour de la vente ambulante de pizzas. Le droit de place est fixé à 20€/mois.

ECHOS

du conseil municipal

RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2015

Étaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Maxime LEBORGNE, Jean-Claude HESRY, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Pierrick LORY, Isabelle JOUFFE, Stéphanie CAUDRON, Vincent CHESNAIS, Magalie TEILLET, Emmanuel CADE, Isabelle GUILBAUD David GUILLEMER, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : Sylvie ROBIN (ayant donné pouvoir à Isabelle GUILBAUD), Catherine HEREL et Vincent PERROQUIN
Secrétaire de séance : Claudine MICLO

Le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

Travaux

- Le Conseil Municipal accepte l'offre de la SAUR pour le raccordement au réseau d'eau potable du lotissement du Haut Bourg. Le montant des travaux est de 971,71 € H.T (1 166,09 € TTC).
- Validation du devis de l'entreprise Bodet pour la réparation de la minuterie du cadran de l'horloge de l'église pour un montant de 1 539 € H.T (1 846,80 € TTC).
- La vérification biennale des équipements sportifs (buts et paniers) est confiée à la société APAVE pour un montant de 300 € H.T (360 € TTC).

Acquisitions

- Le Conseil Municipal valide l'acquisition et la pose d'un rideau de scène pour la salle 200 et accepte l'offre faite par l'entreprise Le Balch d'un montant de 1 924,48 € H.T (2 309,37 € TTC).
- Acquisition de 40 bancs en bois (qui pourront être loués avec les tables récemment achetées) et 3 supports vélos muraux 5 places pour le site salles polyvalente/omnisports. Le montant de ces achats est de 1 540 € H.T (1 848 € TTC).

Affaires scolaires

- Le Conseil Municipal décide de fixer à 513 €/élève la participation aux frais de fonctionnement des communes de résidence des élèves de la classe CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) pour l'année 2015.
- A l'unanimité le Conseil Municipal vote la revalorisation du contrat d'association de l'école privée, celui-ci est calculé en prenant en compte le coût réel d'un élève du public. Le Conseil Municipal décide d'intégrer dans ce calcul les fournitures et les heures en régie du service technique, la maintenance des extincteurs et de l'électricité ainsi que les produits de pharmacie. Pour l'année 2015 le montant versé à l'OGEC passe donc à 40 605,84 € soit une majoration de 4 051 €.
- Pour le foyer paroissial, la participation aux frais de fonctionnement passe de 1 300€ à 2 000 € par an.
- Règlement intérieur TAPS : Un courrier va être distribué à chaque famille les informant des problèmes de comportement lors de ce temps périscolaire et les invitant à consulter le règlement intérieur sur le site internet de la mairie. Ce courrier devra être retourné signé par les parents et les enfants.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Col-

lège Immaculée Conception de CREHEN. .

La commune ayant attribué au Syndicat du Collège Chateaubriand de Plancoët une subvention de 30 € par élève résidant sur la commune, il sollicite la même somme pour ses élèves.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant que le syndicat du Collège de Plancoët est appelé à être supprimé et donc la subvention versée également, le Conseil Municipal décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

Redevance

- Le Conseil Municipal décide d'appliquer la redevance due pendant l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Commerces ambulants

- Le droit de place est fixé à 20 €/mois pour la vente ambulante sur le parking de la mairie.
- Tous les samedis soirs vente de pizzas.
Tous les dimanches soirs friterie (le ch'ti breton).

Questions diverses

- Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées : Maxime LEBORGNE informe avoir reçu les rapports suite à la visite des bâtiments par l'APAVE. Le coût total des travaux de conformité est estimé à 54 000 € (avec possibilité de dérogation pour environ 20 000 €).
- Demande de cendrier au niveau du grillage à l'entrée de l'école publique
- Rapport de visite :
Passage des services vétérinaires à la cuisine centrale : conforme
Passage de la Commission de sécurité sur le site salles polyvalentes/salle omnisports/vestiaires/jeux de boules : avis favorable sans prescriptions.
- « Boutique/magasin pour rien » : Claudine MICLO rappelle la demande de Marie Courage pour l'ouverture de ce type de boutique. Le Conseil Municipal lui propose de faire un essai dans l'ancien presbytère (après le marché de St Nicolas) avec une permanence éventuellement le mercredi et le samedi.

PLANNING DES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES DU 4 JANVIER AU 12 FEVRIER 2016

ACTIVITÉS DU MARDI				
Petit Bricolage	Estelle THIEFAINE	Agent diplômé	Accueil périscolaire	CP Ecole Ste Jeanne d'arc GRIS
Jeux Collectifs	Marie-Laure BERNARD	Agent diplômé	Accueil périscolaire	CE1 + CE2 Ecole Ste Jeanne d'Arc ORANGE
Gym	Jean-Pascal VILLER	Bénévole qualifié	S200	CP + CLIS Ecole Magellan VERT CLAIR
Bibliothèque	Isabelle HEURTEL	Agent diplômé	Bibliothèque	CE1 + CLIS Ecole Magellan SAUMON
Théâtre	Hélène FONTAINE	Bénévole qualifié	Accueil périscolaire	CM2 Ecole Ste Jeanne d'Arc et Ma- gellan PARME
Sport	Pierre-Yves CHEVET	Intervenant profession- nel	SO	CE2 + CM1 Ecole Ste Jeanne d'Arc ROUGE
Origami	Catherine RENAULT	Agent diplômé	Foyer paroissial	CM1 + CM2 Ecole Magellan VERT FONCE
Tennis	Matthieu BASTIEN	Intervenant profession- nel	SO	CE2 + CLIS + CM1 Ecole Magellan BLEU
Percussion	Bruno BOILEAU	Intervenant profession- nel	Salle de réunion	CM1 + CLIS Ecole Magellan JAUNE FONCE

ACTIVITÉS DU VENDREDI				
Récupération	Antoine SAMSON	Agent diplômé	Accueil périscolaire	CP Ecole Ste Jeanne d'arc GRIS
Jeux ludothèques	Isabelle HEURTEL	Agent diplômé	Bibliothèque	CE1 + CE2 Ecole Ste Jeanne d'Arc ORANGE
Jeux collectifs	Marie-Laure BERNARD	Agent diplômé	Cour école	CP + CLIS Ecole Magellan VERT CLAIR
Scoubidou	Catherine RENAULT	Agent diplômé	Foyer paroissial	CE1 + CLIS Ecole Magellan SAUMON
Couture en alter- nance avec Dessin	Annick ALLAIRE Francis L'HUILLIER	Bénévole qualifié / In- tervenant professionnel	Accueil périscolaire	CE2 + CM1 Ecole Ste Jeanne d'Arc ROUGE
Break Danse (Hip Hop)	Jordan LEBRETON	Intervenant profession- nel	S200	CM1 + CM2 Ecole Magellan VERT FONCE
Jouons avec le Moyen-Age	Association Château de la Hunaudaye	Intervenant profession- nel	Accueil périscolaire	CM2 Ecole Ste Jeanne d'Arc et Ma- gellan Parme
Basket	Vincent REBOUX	Intervenant profession- nel	SO	CM1 + CLIS Ecole Magellan JAUNE
Bricolage (perles)	Estelle THIEFAINE	Agent diplômé	Accueil périscolaire	CE2 + CLIS + CM1 Ecole Magellan BLEU

COMMUNIQUÉS

APPARTEMENTS A LOUER

A louer à partir du 01 novembre 2015
1 appartement de 43 M2 - 2ème étage
2 chambres - 375 euros
1 appartement de 43 M2 - 1er étage
2 chambres - 375 euros

Pour plus d'informations, se renseigner à la mairie.

L'ALCOOL DU LENDEMAIN

L'alcool au volant, premier facteur d'accidentologie sur les routes du département depuis plusieurs années, **ne s'améliore pas**. Il est impliqué dans **1 accident mortel sur 3**.

A l'approche des fêtes de fin d'année, les risques routiers liés à l'alcool vont devenir plus importants et une méconnaissance de la durée d'élimination de l'alcool dans le sang est régulièrement constatée parmi les usagers verbalisés ou jugés.

Certains conducteurs pensent, à tort, qu'après avoir dormi suite à une soirée festive, qui s'est terminée tard dans la nuit, leur taux d'alcoolémie est redevenu «normal» le lendemain en fin de matinée.

Or l'élimination de l'alcool se fait de manière lente et prendre un café ou boire beaucoup d'eau ne sert à rien .

Un verre d'alcool servi dans un débit de boisson, équivaut à environ 0,25 grammes d'alcool par litre de sang (0,25g/l). Deux verres suffisent pour atteindre le seuil maximal autorisé de 0,50 g/l pour conduire un véhicule.

Lorsque l'alcool est consommé dans un cadre privé, un seul verre peut suffire pour approcher, voire atteindre le taux de 0,50g/l.

Une personne en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15g/l par heure. **Il faut entre 3 et 5 heures pour éliminer deux verres d'alcool pris dans un bar.** Après avoir consommé plusieurs verres, un conducteur devra donc attendre plusieurs heures avant de reprendre le volant.

Ainsi, **pour un taux de 1,5g/l**, correspondant à 6 verres consommés dans un bar, **une personne, se couchant à 3 h du matin, ne pourra reconduire son véhicule au mieux que 10 heures après, soit à 13 heures.**

L'élimination complète des 1,5g/l d'alcool n'interviendra qu'à 18 heures.

Avant de reprendre la route, **vérifier votre taux d'alcoolémie en utilisant le simulateur sur l'application de la sécurité routière APPSR téléchargeable sur le site <http://www.securite-routiere-22.fr/>.**



PORTAGE DE REPAS

Afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, le CIAS Plancoët-Plélan envisage de mettre en place un service portage de repas à domicile sur 8 communes du nord territoire : Bourseul, Créhen, Corseul, Landébia, Languenan, Pléven, Pluduno et Saint-Lormel.

Ce portage s'adressera à toute personne âgée de plus de 60 ans ou en situation de handicap.

Chacun pourra bénéficier de ce service toute l'année ou occasionnellement en fonction de ses besoins.

Ce service pourra être effectif en mai 2016.

La proposition de tarif repas livré serait autour de 10 euros.

La livraison serait en liaison chaude du lundi au samedi.

Si vous êtes intéressés par ce service, merci de prendre contact avec la mairie avant le 31 janvier 2016.

VACANCES SCOLAIRES

2015-2016

- ZONE B -

Hiver	Du samedi 6 février Au dimanche 21 février
Printemps	Du samedi 2 avril Au dimanche 17 avril
Eté	Fin des cours Mardi 5 juillet

LES RESTOS DU COEUR

Le centre des Restos du Cœur de Matignon vous informe que sa campagne d'hiver débutera le Jeudi 3 décembre.

L'accueil et la distribution auront lieu de 9h15 à 11h15 et de 14h à 16h15 les jeudis de chaque semaine jusqu'à la mi mars 2016.



COMMUNIQUES

Trois Fois Rien

Magasin pour rien
Un magasin où tout est gratuit

Le but est de donner une 2^e vie aux objets afin d'éviter le gaspillage et les déchets.

La règle à respecter : chaque personne peut repartir avec 3 articles maximum par semaine afin que tout le monde puisse en profiter.

Il n'y a pas d'obligation de donner pour pouvoir prendre quelque chose.

La porte est ouverte à tout le monde : il n'y a pas besoin de justifier de sa situation sociale.

L'anonymat de ceux qui donnent et/ou prennent est respecté.

Les dons

Les personnes amènent des objets divers dont ils ne se servent plus.

Ils doivent être propres et en bon état, c'est-à-dire réutilisables tels quels sans réparation.

Liste des **principaux objets** possibles :

- de la vaisselle
- des ustensiles de cuisine
- des objets de décoration
- du matériel de puériculture
- du petit électroménager
- des jeux et jouets
- des petits meubles

Pour les **objets volumineux**, les donateurs doivent faire une affiche avec une photo de l'objet et leurs coordonnées pour les joindre directement.

Les **livres** et les **vêtements** seront acceptés en nombre limité, afin de ne pas être débordés rapidement par le volume.

Le magasin ne prend ni produits cosmétiques, ni produits alimentaires.

Horaires des permanences :

Tous les samedis de 14h à 17h.

Suivant l'affluence et le nombre de bénévoles, une ouverture le mercredi de 14h à 17h pourra être envisagée.

Bénévoles :

Un appel sera fait afin de trouver des bénévoles pour aider à ranger les dons dans le magasin, ainsi que pour les permanences.

Ouverture du magasin Trois Fois Rien : le samedi 2 janvier 2016 à 14h.

Adresse : place Abbé Oléron, 22130 Pluduno au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère

Contact : troisfoisrien@mail.com

Page facebook : taper « Trois fois rien Magasin pour rien »



INAUGURATION ET PORTES OUVERTES

L'entreprise Le Borgne Electricité / Plomberie / chauffage, organise sa porte ouverte et l'inauguration de ses nouveaux locaux le samedi 6 Février 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un cadeau de bienvenue sera remis à tous les visiteurs, ainsi qu'une tombola avec de nombreux lots à gagner.

OUVERTURE PROCHAINE

Le magasin Leclerc ouvrira ses portes le mercredi 6 janvier prochain.



SUDOKU

	3		7			2		5
		6	1			8		
9				4	3	7	6	
	8	9					1	4
3								9
6	4					5	8	
	7	3	8	9				6
		4			5	9		
1		2			6		5	

VIE ASSOCIATIVE

ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Vendredi 18 décembre, les élèves de l'école privée ont assuré le spectacle à la salle polyvalente devant les parents, enseignants et amis. Ils ont joué des saynètes d'émissions TV comme les *Zamours*, *Questions pour un champion*, *Télé Shopping*...avant de conclure cette soirée de Noël par une belle chanson d'amour et de paix. Petits et grands ont été conquis par la prestation des jeunes élèves et par l'arrivée...du Père Noël.



A.P.E ECOLE MAGELLAN

Retour sur les animations de Noël :

La traditionnelle BOUM des primaires a connu un grand succès. Certains ont pu s'initier aux platines et tous ont eu la chance de repartir avec leur CD souvenir.

Vendredi, au tour des maternelles de profiter de belles animations : balade en calèche, photo dans un décor enneigé et fabrication d'un joli cadre.

Le Père Noël a fait le tour des classes pour distribuer cadeaux et friandises... Il a été remercié par des chants de Noël et de nombreux bisous!

Prochains rendez-vous :

- Vendredi 15 janvier : partage de la galette des rois avec les parents, les enfants et l'équipe enseignante.
- Samedi 19 mars : soirée cabaret avec repas.



TAI CHI

A Pluduno, tous les jeudis entre 19h15 et 21h15, vous pouvez vous initier au tai chi taoïste dans la salle 50.

Cette activité très douce, non compétitive et accessible à tous quels que soient l'âge et l'état de santé, facilite la détente, dynamise les circulations internes et favorise le recouvrement ou l'entretien de la santé.

Pour essayer (un cours gratuit avant un engagement pour un trimestre), il suffit de vous présenter un jeudi ou de contacter Patricia Barthélemy, instructrice à Pluduno, au 02.96.80.49.63.

Il est possible de démarrer le tai chi à tout moment de l'année.

APRES-MIDI RECREATIF



L'après-midi récréatif du 12 décembre a réuni 115 personnes, soit 15 de plus que l'an dernier, pour un moment festif. Le goûter offert par le CCAS et servi par les membres du Conseil Municipal et du CCAS, a donné aux aînés âgés de 74 ans et plus, l'occasion d'échanger et pour certains de se revoir. L'animatrice Magaly, avec son entrain, sa bonne humeur et sa jolie voix, a enchanté tout le monde. Agathe et Francis ont eux aussi poussé la chansonnette.

Monsieur le Maire a mis à l'honneur les doyens de l'assemblée : Joséphine Outil 92 ans pour les femmes, Stanislas Salmon et Georges Lerigoleur 88 ans pour les hommes.

Merci à vous tous qui avez répondu à l'invitation. Nous vous attendons encore plus nombreux à l'édition 2016.

Claudine Miclo
Adjointe CCAS



VIE ASSOCIATIVE

HERMINE OMNISPORTS - SECTION BASKET

Côté résultats :

Les séniors masculins 1 ont gagné leurs 2 premiers matchs, encourageant pour le maintien. Les équipes séniors féminines et masculines 2 ont essuyé quelques défaites mais restent dans le haut de tableau.

Les U13, U15 et U17 ont remporté quelques victoires et les U11 survolent leurs matchs.

Côté animations :

Le 12 décembre, l'opération Kinder Day a été renouvelée pour la deuxième année avec succès (possibilité pour les enfants non adhérents de pouvoir venir participer à une séance de découverte). Elle a été suivie du goûter de Noël où chaque enfant s'est vu offrir un cadeau par le Père Noël présent pour l'occasion.

Un appel est toujours lancé auprès des jeunes filles qui souhaiteraient découvrir le basket afin de pouvoir créer une équipe, notamment sur les catégories U11-U13-U15.

Le basket vous intéresse ? Vous hésitez ? Prenez contact auprès de Christine au 06 99 41 42 33 ou venez nous rencontrer à la salle.

Les différentes dates et horaires de matchs sont disponibles sur notre site :

<http://club.quomodo.com/hdg-pluduno-basket/accueil.html>



AMICALE BOULISTE

Les concours d'été se sont terminés avec une participation moyenne de 37 joueurs.

Le classement définitif est :

1 ^{er} :	MORIN Jean-Claude (Pluduno)	23 pts
2 ^{ème} :	COCHERIL Catherine (Quévert)	21 pts
3 ^{ème} :	HAMONIAUX René (Pluduno)	20 pts
4 ^{ème} :	MORIN Jacqueline (Pluduno)	20 pts

Le challenge d'été a été remis lors du repas de fin d'année.

Les concours d'hiver ont commencé le 10 novembre 2015 et sont au nombre de 5 (1 par mois).

Tous ces concours sont ouverts à tous.

CLUB DU BOIS ES FENES

- Jeudi 15 octobre : le loto au profit du Téléthon a fait le plein de notre salle et permis au club de leur remettre un chèque de 200 €.

- Jeudi 22 octobre : un repas préparé par le Chêne au loup a rassemblé 85 personnes avec beaucoup d'animations.

- Samedi 21 novembre : 66 équipes se sont affrontées au premier concours de belote hivernal.

Les gagnants sont Simone et Lucien de Plurien.

Le bureau tient à vous remercier pour cette merveilleuse année que nous avons vécue ensemble et vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prochaines activités :

- **Jeudi 7 janvier** : Galette des rois

- **Jeudi 18 février** : Assemblée générale, vote du tiers sortant suivi d'un repas

- **Samedi 20 février** : Election du bureau

- **Dimanche 13 mars** : Concours de belote

Le Président, Joseph LAINÉ.

FNACA - ANCIENS COMBATTANTS

- Notre association s'associe à la douleur de la nation après les odieux et lâches attentats du 13 novembre 2015 avec une pensée émue pour les victimes et leurs proches.

- La commémoration du 11 novembre a bénéficié d'une bonne participation grâce à la prestation des enfants de l'école Magellan venus nous chanter la Marseillaise. Nous les remercions ainsi que leurs enseignants sans qui cette participation n'aurait pas lieu.

- Assemblée générale : elle aura lieu le jeudi 7 janvier 2016 à 17 heures à la salle de l'Espace culturel.

Après les rapports (moral et financier), nous évoquerons les évolutions possibles et l'avenir et procéderons aux élections.

Nous comptons sur vous et espérons une forte participation. Merci d'avance.

Le Président, Jean-Claude HESRY.



VIE ASSOCIATIVE

CULTURE ET LOISIRS

Samedi 30 janvier 2016, 17h30

Salle polyvalente
(salle 50 de la salle des fêtes)

Assemblée générale suivie d'un repas « Choucroute Alsacienne » animé par Marie Claude et Patrick (toutes danses) et démonstration du cours de danse de salon de Mélanie Potaire.

Repas ; 12€ /adultes, 6€ /enfants de 6 à 12 ans.

Inscriptions avant le 23 janvier 2016 auprès de Raymond Guichard, 2 rue des Aires Blanches, Plancoët.

Tél : 06 72 32 35 43 ou 02 96 84 26 06

ou auprès de votre responsable de section.

Attention, après le 23 janvier, repas à 15€.

NOUVEAUTE : Nous vous proposons de réserver des parts à emporter à déguster chez vous. Venir les chercher à partir de 19h (choucroute, fromage et dessert) 8 € la part.

Danses bretonnes

La section danses bretonnes a réuni près de 160 personnes à sa soirée du 28 novembre. Cette soirée animée par les groupes J3M, Kerouez et J2C a ravi les danseurs qui ont pu aussi déguster un repas totalement breton avec galettes garnies, crêpes et bolée de cidre.



Chorale

Le samedi 18 décembre la chorale « la Rose des Vents » a donné son traditionnel concert de Noël à l'église.



COMITE DE JUMELAGE

Dans son site, toujours aussi apprécié, du presbytère et avec son côté typique, notre marché de St Nicolas a connu son petit succès habituel.

Un immense merci à tous ceux qui œuvrent avec nous pour sa réalisation :

- Monteurs et démonteurs de chalets et barnia...enfin barnums !...et décorateurs(teuses), particulièrement du salon de thé.

- Exposants et exposantes de l'intérieur et de l'extérieur qui ont toujours autant de talent...et de bons produits

- serveuses et serveurs ; laveuse de vaisselle et es-suyeuses ; crêpières, etc.

- Nos cuisiniers...qui ont aussi du talent, dont le jarret-frites a été manifestement très apprécié.

- L'école de musique intercommunale, avec Thibaud et sa petite troupe qui ont animé la fin de soirée du samedi ; ainsi que la chorale de Culture et loisirs qui a pris le relai le dimanche après-midi....Pas trop froid pour la gorge ?

- Tous ceux qui, spontanément, se lèvent pour ranger en fin de soirée...ou plutôt en début de matin ; entraînés, comme les danseurs, par la musique de Marie-Claude et Patrick (merci aussi pour la sonorisation du marché).

- La municipalité et les employés communaux pour leur aide précieuse.

- Sans oublier, bien évidemment, nos jumeaux de Ste Croix qui, cette année encore, ont effectué le long déplacement pour nous faire apprécier leurs spécialités.

A tous, et à ceux qui seraient oubliés, encore un très grand merci ; et rendez-vous début décembre 2016 !!!

Plus près de nous : l'Ascension 2016.

Même si l'organisation n'est pas encore arrêtée, il y aura bien, à cette date, le « retour » du match « intervalles » à Sainte Croix.

Nous allons prochainement nous pencher sur les modalités du voyage.

Mais, sportifs, intellectuels ou...spectateurs, vous pouvez déjà prendre contact avec les membres du comité pour manifester votre intérêt pour ce nouvel échange avec les St Creuziens qui sera, n'en doutons pas, toujours aussi chaleureux.

Pour le comité de jumelage,
Jo ROUSSEAU



VIE ASSOCIATIVE



RESULTAT DE LA QUINZAINE COMMERCIAL DE NOEL ORGANISEE PAR L'ACAP

**TOMBOLA QUI A EU LIEU DU 01 DECEMBRE AU 12 DECEMBRE 2015
CHEZ TOUS LES COMMERCANTS ET ARTISANS PARTICIPANTS**

LES GAGNANTS SONT :

- Mme Le Joly de Pluduno au Symphatic Bar
- Mr Henry Renault de St Cast à l'Atelier Fanik
- Mme Cote Hélène de St Michel de Plélan à la Pharmacie Arnold
- Mme Louise Poisson de Corseul chez Armorimage
- Mr Emile Boivin de Pluduno à la Boulangerie de l'arguenon
- Mme Dutemple Pascale de Plancoët à la Boucherie de l'Arguenon
- Mme Besnoux Perrine de Pluduno chez Mme Merrien école de musique
- Mr & Mme Bourge de Pléven chez Electricité Plomberie Chauffage Le Borgne
- Mme Chenique de Pluduno chez Electricité Plomberie Jagueux Yvon
- Mme Manivel Jacqueline de St Maudez chez Maçonnerie Chevrel Michel
- Mr Besnoux Louis de Pluduno aux Sablières des Trois Croix
- Mme Moy Sabrina de Bourseul chez Mme Anne Elisabeth Salmon HAKAWERK
- Mlle Piedvache de St Malo chez Jean-Yves Briard Menuiserie
- Mme Lis Colette de ST Jouan des Guérets chez Coiffure Couleur Caramel
- Mme Le Pouliquen Estelle de Pluduno chez Coiffure L'arbre de Beauté
- Mr Moisan Simon de Pluduno à la Boulangerie Locht
- Mr Picard Florian de Pluduno chez MA LI DE CO
- Mr Renault Michel de Pluduno chez PLUDUN'AUTO
- Mme Rousselet Monique de Pléven chez SARL Rebillard électroménager
- Mme Blandin Elizabeth de Pluduno chez SAEZ Carrosserie
- Mr Ménard Ernest de Bourseul à l'auberge du Petit Bignon
- Mr Lebreux Patrick de St Lormel

DATES A RETENIR

Samedi 16 janvier :
PLUDUNO
Concours de belote Club du Bois-ès-Fènes

Jeudi 21 janvier :
PLUDUNO
Don du sang

Samedi 14 novembre :
PLUDUNO
Repas Ecole Ste Jeanne d'Arc

Samedi 23 et Dimanche 24 janvier :
PLUDUNO
Théâtre anglais - Culture et Loisirs

Samedi 30 janvier :
PLUDUNO
Assemblée générale - Culture et Loisirs

Vendredi 5 février :
PLUDUNO
Assemblée générale - Amicale bouliste

Jeudi 18 février :
PLUDUNO
Assemblée générale - Club du Bois-ès-Fènes

Jeudi 3 mars :
PLUDUNO
Loto - Club du Bois-ès-Fènes

Vendredi 4, Samedi 5 et Dimanche 6 mars :
PLUDUNO
Théâtre - Troupe Saint Roch

SPECTACLES

Vendredi 8 janvier 2016
Soirée magique!
Spectacle de magie
SOLENNAL
A partir de 20h30 (18€/15€)

Samedi 6 février 2016
Guillaume MEURICE
Que demande le peuple ?
Humour
L'EMBARCADERE
A partir de 20h30 (18€/15€)

Samedi 27 février 2016
Orchestre symphonique de Bretagne
Musique Classique
SOLENNAL
A partir de 20h30 (25€/22€)

INFORMATIONS

communales

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 1er novembre 2015 à Saint Briec : Kallya Charline Fred RONDEL
Le 13 novembre 2015 à Saint Briec : Awena Lucie Marie BRIARD
Le 13 novembre 2015 à Saint Briec : Nataël Noël PICQUET



DÉCÈS :

Le 29 octobre 2015 : Ernestine Marie Thérèse Anne-Marie GUYOMARD, épouse LECRUBIER, à l'âge de 90 ans.
Le 31 octobre 2015 : Joséphine Marie Julie Francine COUPÉ, épouse MERDRIGRAC, à l'âge de 93 ans.
Le 5 novembre 2015 : Jean-Luc Léon Marie CORBEL, à l'âge de 57 ans.



PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AMÉNAGER

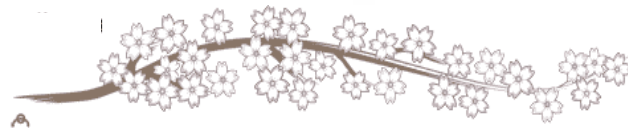
DELAHAYE Kevin et LEBORGNE Anaïs	Maison individuelle	Launay
SARL TOP LAVAGE DINAN	Centre de lavage	ZA La Millière
PERROQUIN René et Jeannine	Maison individuelle	6 rue Auguste Pavie

AUTORISATIONS SOUMISES À PUBLICATION ACCORDÉES

Cabinet MOISAN-MEISTER	Division de parcelles	La Ville Neuve
DURAND Gaston	Clôture	La Chaudrais
GRENOT Emmanuel	Clôture	1 rue Magellan
ALLAMAGNY Corinne	Clôture	Le Jannay
CHARLOT Henri	Véranda	65 Le Clos Flouriais



INFORMATIONS pratiques



NUMÉROS UTILES

- **Atelier municipal** 02.96.84.31.83
- **Salle Polyvalente/Omnisports** 02.96.84.08.78
- **Accueil périscolaire** 02.96.84.27.51
(7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45)
- **Bibliothèque** 02.96.84.27.51
- **Ecole publique Magellan** 02.96.84.12.54
- **Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc**
Maternelle (rue du Val) 02.96.84.14.15
Primaire (rue de Guébriant) 02.96.84.11.93

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire pour tous les jeunes (garçons ou filles) **l'année de leurs 16 ans**, entre leur anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires à l'inscription. Une fois cette dernière validée, une attestation est remise à l'adolescent. Sans cette attestation, il n'est pas possible de passer un concours ou examen d'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...).

DÉCHETTERIE

Z.A de la route de Dinan
22130 Plancoët - 02.96.80.29.72

Horaires :

du 1er février au 31 octobre

- lundi de **9h à 12h**
- mardi, mercredi, vendredi & samedi de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
- jeudi de **14h à 18h**

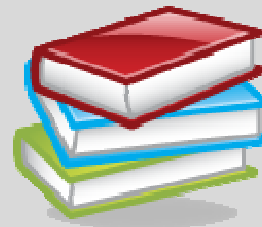
du 1er novembre au 31 janvier

- lundi de **9h à 12h**
- mardi, mercredi, vendredi & samedi de **9h à 12h** et de **14h à 17h**
- jeudi de **14h à 17h**

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Lundi : **16h15 / 17h30**
Mercredi : **14h00 / 18h00**
Vendredi : **16h15 / 18h30**
Samedi : **11h00 / 12h00**



RESTAURANT SCOLAIRE - VENTE DE TICKETS

Les prochaines ventes de tickets auront lieu :

Lundi 4 et samedi 9 janvier
Lundi 18 et samedi 23 janvier
Lundi 1er et samedi 6 février
Lundi 22 et samedi 27 février

Horaires :

de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h le lundi
et de 9h à 12h le samedi



ALBUM PHOTOS



Avant
Nouvel aménagement du carrefour de la Rue du Val, de la Rue du Bois-ès-Fènes
et de la Rue du Clos Breton



L'après-midi récréatif du 12 décembre

Le marché de Saint-Nicolas des 5 et 6 décembre



TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES



La fresque du préau de l'école Magellan, réalisée par les élèves dans le cadre des TAP, est terminée.

La dernière journée a réuni les deux écoles (publique et privée) pour la venue du Père Noël chez les maternelles et une démonstration de hip-hop (battle) à la salle polyvalente pour les primaires, activité animée par Jordan pendant le trimestre.

